

Contexte réglementaire de l'interdiction de l'arsénite de sodium

Benoît HERLEMONT - Expert Vigne, DGAL - SDQPV

Le ministre chargé de l'agriculture a interdit les produits phytopharmaceutiques à base d'arsénite de soude aussi bien au stade de la distribution que de celui de l'utilisation, sans délai d'écoulement des stocks, à compter du 8 novembre 2001, date de la notification des décisions de retrait des autorisations de mise sur le marché des préparations concernées (avis au J.O.R.F. du 23 novembre 2001). Des études récentes ont montré que l'arsénite de soude, classée parmi les substances cancérigènes, s'avère dangereux pour la santé des utilisateurs en dépit des précautions qui sont prises lors de

son application (étude de la mutualité sociale agricole).

Cette décision a été notifiée aux opérateurs à l'issue d'une longue phase de concertation et a été diffusée par un communiqué de presse du 15 novembre 2001. Elle a été prise suite à l'avis scientifique de la Commission d'étude de la toxicité des produits antiparasitaires du 13 juin 2001 recommandant l'interdiction de l'arsénite de soude, à la proposition de retrait des autorisations de mise sur le marché, sans délai d'écoulement des stocks, émise par le Comité d'homologation du 23 juillet

2001 et après avis de la Commission des produits antiparasitaires à usage agricole du 7 septembre 2001.

Lors de la phase de concertation préalable, aucune des solutions présentées par les industriels et les distributeurs pour un écoulement encadré des stocks n'est apparue suffisamment sécurisée pour garantir la santé des applicateurs des produits à base d'arsénite de soude. La protection des utilisateurs de pesticides constitue en effet une priorité en matière d'autorisation des produits phytosanitaires.

Liste des produits à base d'arsénite de soude retirés du marché le 8 novembre 2001

Numéro d'autorisation	Nom du produit commercial	Société
8200277	PYRAL REP	CALLIOPE SA
8200410	PYRALIVOR RS	CALLIOPE SA
8300413	PYRALESCA RS	RHONE POULENC AGRO FRANCE
8400137	PYRAL REP DOUBLE	CALLIOPE SA
8400440	PYRALUMNOL 2000	AGREVO FRANCE SA
8700176	PYRAL REP FORT	CALLIOPE SA
9000444	PROMO PYRAL	PROMOPHYT
9500118	PYRALDOR	CALLIOPE SA
9600362	MIDIPYRAL	CPMA
9800048	PYRALDOR 250	CALLIOPE SA